

Rapport Développement Durable

2018



SOMMAIRE

LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SYVADEC

TERRITOIRE & ADHERENTS

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

LES ACTIONS SUR SON TERRITOIRE

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

SENSIBILISATION A L'ECO-RESPONSABILITE

COHESION SOCIALE

LES ACTIONS AU SEIN DU SYNDICAT

CONSOMMATION RESPONSABLE & GESTION DES DECHETS

DEVELOPPEMENT SOCIETAL ET ENVIRONNEMENTAL

GOUVERNANCE

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

AU SYVADEC

TERRITOIRE & ADHERENTS

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES



1. TERRITOIRE & ADHERENTS

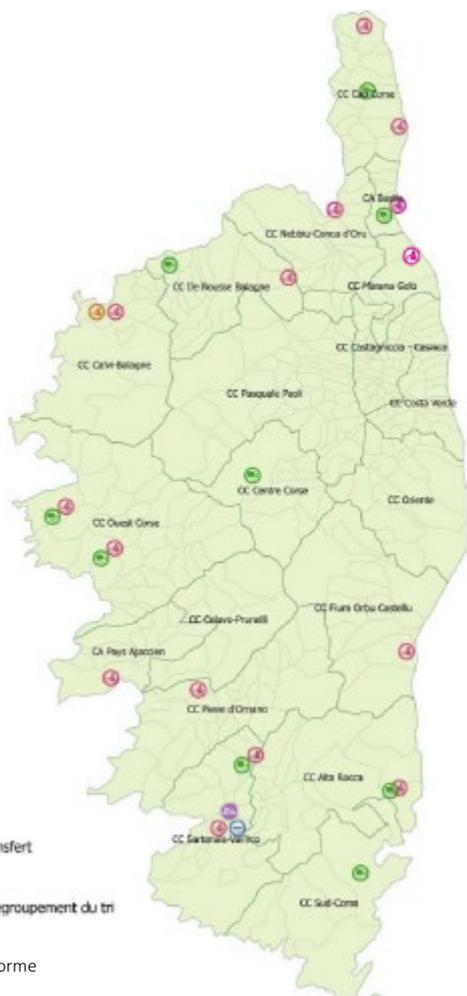
Le SYVADEC est un syndicat mixte à vocation régionale chargé de la prévention, du recyclage, de la valorisation et du traitement des déchets ménagers. Créé le 13 juillet 2007, il exerce sa compétence en lieu et place des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) adhérents.

SON TERRITOIRE

Fin 2018, toutes les communautés de communes ou d'agglomération de l'île sont adhérentes au SYVADEC, en totalité pour 16 d'entre elles ou pour partie de leur territoire pour 3 d'entre elles. Le périmètre du SYVADEC représente un bassin de population de 308 200 personnes (pop. INSEE) réparties sur 323 communes.

SES INSTALLATIONS

En 2018, le Syndicat gère 27 installations mono activité ou pluriactivités (15 recycleries, 9 quais de transfert, 1 ISDND, 1 bio plateforme et 1 centre de regroupement)



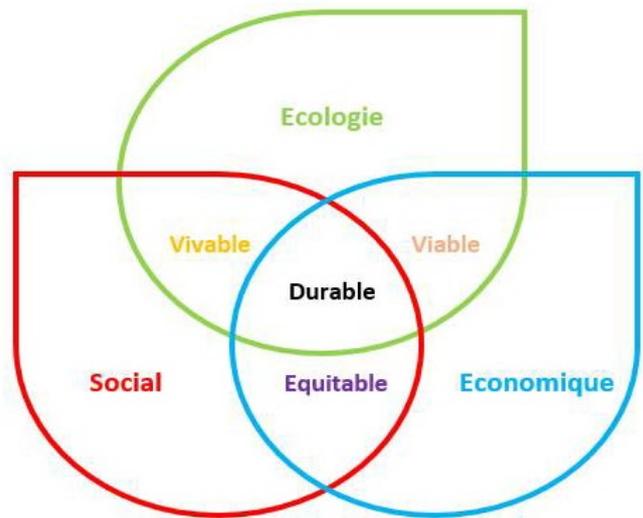
LISTE DES ADHERENTS AU 31/12/2018	
Intercommunalité	Pop. Adhérente
Communauté d'agglomération de Bastia	58 427
Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien	85 103
Communauté de communes Alta-Rocca	8 467
Communauté de communes Calvi - Balagne	11 927
Communauté de communes du Cap Corse	6 804
Communauté de communes Casinca - Castagniccia	12 433
Communauté de communes Celavo-Prunelli	8 580
Communauté de communes Centre Corse	9 736
Communauté de communes Costa Verde	10 212
Communauté de communes Fium'Orbu Castellu par représentation/substitution pour les communes de VENTISERI et CHISA	2 579
Communauté de communes Ile Rousse - Balagne	10 457
Communauté de communes Marana-Golo	23 720
Communauté de communes Nebbiu - Conca d'Oro	7 192
Communauté de communes Oriente par représentation/substitution pour les communes d'AGHIONE, CAMPI, CHIATRA DI VERDE, CASEVECCHIE, PIETRA DI VERDE, LINGUIZETTA	1 780
Communauté de communes Spelunca-Liamone	7 591
Communauté d communes Pascal Paoli	6 231
Communauté de communes Pieve de l'Ornano par représentation/substitution pour les communes d'ALBITRECCIA, ZICAVO, AZILONE-AMPAZA, SANTA MARIA SICHE, OLIVese, GUITERA LES BAINS, COZZANO, CIAMANACCE, PALNECA, SAMPOLO, TASSO, CORRANO, ZEVACO, FORCIOLO, SERRA DI FERRO, QUASQUARA, FRASSETO et CAMPO	4 598
Communauté de communes Sartenais Valinco	11 515
Communauté de communes Sud Corse	20 848
TOTAL	308 200

2. LE DEVELOPPEMENT DURABLE

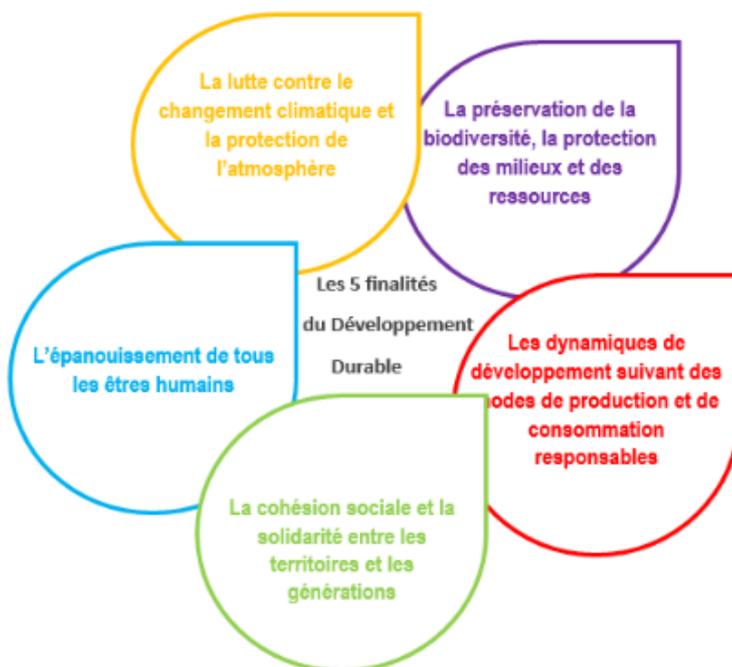
Le Développement Durable se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Rapport Brundtland, 1987).

Le développement durable cherche à concilier les trois domaines suivants :

- Qualité environnementale : préservation de l'environnement et des ressources,
- Équité sociale : santé, habitat, éducation, insertion, équité intergénérationnelle,
- Efficacité économique : création de richesse, amélioration des conditions de vie matérielles.



LES 5 FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE



LE RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE DU SYVADEC

Depuis 2015, le SYVADEC a souhaité élaborer chaque année de façon volontaire son rapport sur le développement durable afin de donner davantage de lisibilité sur les améliorations continues qu'il porte dans ce domaine.

Il aborde les actions entreprises dans les 5 finalités du développement durable, et s'intéresse à la fois aux actions portées sur son territoire ainsi que celles mises en œuvres au sein du syndicat, dans le cadre du programme « SYVADEC exemplaire ».

3. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les orientations stratégiques du SYVADEC pour la période 2016-2020, qui se déclinent en plans d'actions annuels, s'inscrivent pleinement dans les cinq finalités du développement durable.

Elles sont structurées autour de 4 axes :



AXE 1 : MODERNISER ET FINALISER NOTRE RESEAU D'INFRASTRUCTURES ET ASSURER LA SECURITE DE TRAITEMENT

- Finaliser le maillage de l'île en recycleries et quais de transfert
- Créer un réseau complet de plateforme de compostage
- Porter des projets de centre de tri complémentaires au traitement
- Prévoir le renouvellement des ISDND

AXE 2 : ADAPTER NOS FILIERES DE VALORISATION ET NOTRE SERVICE AUX OBJECTIFS AMBITIEUX DE NOS ADHERENTS EN MATIERE DE TRI

- Accroître la valorisation en recyclerie
- Créer une filière de valorisation des biodéchets
- Optimiser la filière textile
- Mettre en place des modalités de cotisations plus incitatives



AXE 3 : OPTIMISER LA QUALITE DU SERVICE ET MAITRISER LES COÛTS

- Renforcer le service aux collectivités et aux ménages
- Améliorer en continu la qualité environnementale des infrastructures
- Optimiser les coûts

AXE 4 : CONCEVOIR ET DIFFUSER LES OUTILS POUR REDUIRE LES DECHETS A LA SOURCE

- Développer un programme compostage ambitieux
- Sensibiliser à des comportements durables
- Aider au développement d'une politique de réemploi régionale



LES ACTIONS SUR SON TERRITOIRE

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

SENSIBILISATION A L'ECO-RESPONSABILITE

COHESION SOCIALE



1. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

D'après le dernier Bilan Carbone du SYVADEC, 95% des émissions de gaz à effet de serre sont dues aux émissions de biogaz des ISDND.

Aujourd'hui, le Syndicat ne compte plus qu'une seule installation de stockage, où la torchère a été équipée d'éléments de comptage complémentaires de biogaz.

En 2018, d'autres actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités du SYVADEC ont été réalisées :

- Travaux de couverture finale du casier de stockage de Vico, fermé en mars 2017 : étanchéité du casier et gestion du réseau de captage de biogaz permettront d'éviter toute émission diffuse de GES. Un suivi des rejets et une végétalisation du site sont prévus.
- Mise en place d'un système d'alimentation électrique solaire sur la recyclerie de Lama.
- Acquisition d'engins sur certains sites, permettant une optimisation du chargement pour une diminution du nombre de rotation de bennes, et par la même, de réduction des émissions de GES due au transport.

De façon générale, l'augmentation du taux de recyclage sur le territoire du SYVADEC a un impact important dans la réduction des émissions de GES, par l'économie des ressources qu'il représente.



En 2018, les 2 088 tonnes d'emballages valorisés (en hausse de 50 % par rapport à 2017) ont permis d'économiser l'équivalent en CO₂ d'un parcours de **23 965 248 km** en voiture, soit près de 3 000 tonnes équivalent CO₂.

De la même manière :



73 186 m³ d'eau évités, soit l'équivalent de la consommation de 1 381 habitants, grâce au recyclage de 4 342 tonnes de papier.



25 420 636 nouvelles bouteilles en verre fabriquées grâce à la valorisation de 11 586 tonnes de verre pour 2018, soit plus de 5 300 tonnes équivalent CO₂ évitées.

Nouveauté 2018

→ *Extension des consignes de tri des emballages depuis le 1^{er} août*

→ *Première année complète de valorisation du tout-venant (+4 700 tonnes valorisées)*

2. PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

Par nature, les missions du SYVADEC contribuent à la protection des espaces et à la gestion du capital environnemental du territoire :

- En développant la valorisation des déchets pour limiter les quantités de déchets enfouies et produire des matières premières secondaires qui réduisent le recours aux ressources naturelles pour la fabrication de nouveaux produits de consommation,
- En veillant à la qualité de ses sites et à leur absence d'impact négatif sur l'environnement.

2.1. Nouvelles filières de valorisation

En 2018, une étude de faisabilité a été réalisée pour la mise en place de 3 nouvelles filières sur les recycleries du SYVADEC.

PNEUS

Etude portant essentiellement sur les disponibilités d'accueil des sites. Le stockage a été étudié afin de limiter au mieux l'impact environnemental, dû à la présence d'eau stagnante : bâchage des bennes et campagne de démoustication.

La filière sera déployée sur tous les sites en 2019, et contribuera à la fin des dépôts sauvages de pneus, qui représentent un danger pour l'environnement et la santé publique (risques incendie et rejets de polluant).



HUILES VEGETALES ET MINERALES

Une expérimentation lancée sur les sites de Viggianello et Lucciana, en novembre 2018, permettra de quantifier le gisement et les modalités techniques de collecte, pour un déploiement de la filière en 2019.

Pour limiter l'impact sur l'environnement, le conditionnement en caisse palette, avec rétention, a été préconisé.



BOUTEILLES DE GAZ

L'étude de faisabilité a permis d'identifier les aménagements à prévoir, ainsi que les conditions de manipulation et de stockage.

De la même manière que pour les huiles, une expérimentation sur les sites de Viggianello et de Lucciana a été lancée en novembre 2018 pour quantification du gisement.



2.2. Renforcement du réseau d'équipements

La première bio-plateforme du SYVADEC a été inaugurée en juin 2018, sur le pôle environnemental de Viggianello. Elle accueillera les biodéchets du territoire dès déploiement de leur collecte.

La construction d'un réseau de 6 bio-plateformes publiques sur toute la Corse est à l'étude. Ces infrastructures permettront de traiter et recycler les biodéchets en compost à haute valeur ajoutée pour l'agriculture biologique.



Sur la base de l'étude pour la définition des meilleurs systèmes de réduction de la part résiduelle des ordures ménagères par prétraitement, menée en 2017, le SYVADEC prévoit la réalisation de deux centres de tri et de valorisation multifonctions (emballages, OM et DIB) dans le Grand Bastia et le Grand Ajaccio. Ces équipements permettront de trier en Corse les emballages afin d'éviter leur transport sur le continent, d'optimiser le tri du tout-venant de recyclerie, et de stabiliser et réduire la part des ordures ménagères enfouies. Les études d'assistance à maîtrise d'ouvrage ont commencé en 2018, avec un objectif de mise en exploitation en 2023.

ZOOM : développement du maillage des recycleries

Les projets de recyclerie de Levie et de Belgodère, tous deux équipés de centres de regroupement du tri, et celui de la recyclerie principale de la CAPA, permettront s'améliorer le maillage des recycleries tout en réduisant les distances de transport et les émissions de GES.

2.3. Qualité environnementale des sites

Plus de 85 % des sites du SYVADEC sont soumis à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

De ce fait, chaque installation répond à des exigences environnementales bien définies, tel que :

- Le caractère étanche et incombustible des sols des aires de stockage et de manipulation des produits dangereux.
- Le traitement des eaux pluviales par un décanteur-déshuileur avant rejet, curé annuellement. Des analyses annuelles permettent de déterminer le respect des valeurs limites de rejet.
- La présence d'un local spécifique pour les déchets dangereux, avec cuvette de rétention.
- Le respect des valeurs limites de bruit.

Au-delà de l'aspect réglementaire, le SYVADEC s'inscrit dans une démarche de performance environnementale à travers ses projets à maîtrise d'ouvrage, et ce dès la conception et tout au long de la mise en service, par les contrats d'entretien.

Cette gestion durable du patrimoine se traduit par la gestion énergétique performante des bâtiments (RT 2012), l'intégration paysagère des infrastructures, ou encore la gestion des déchets de chantier.

3. SENSIBILISATION A L'ECO-RESPONSABILITE

3.1. Promotion des écogestes

En 2018, le SYVADEC poursuit et renforce son Programme Local de Prévention, notamment à travers des actions de sensibilisation aux modes de production et de consommation responsables.



SEMAINE EUROPEENNE DE REDUCTION DES DECHETS

Chaque année, le SYVADEC participe à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. Ainsi, en novembre 2018, une campagne de sensibilisation a été menée sur internet et les réseaux sociaux : un visuel par jour pour encourager les citoyens à utiliser des objets réutilisables afin de réduire leur production quotidienne de déchets.

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Le plan de communication de l'année 2018 a été essentiellement basé sur la diffusion de messages éco-responsables encourageant le geste de tri, la réduction des déchets et l'usage des recycleries.

Au total, 4 campagnes de communication ont été effectuées :

- Une campagne de grande envergure sur les extensions de consignes de tri pour une durée de 5 semaines
- 3 campagnes « filières » construites sur un modèle identique pour une durée de 3 semaines chacune



Afin de renforcer cette campagne de sensibilisation et d'information sur le tri sélectif, des vidéos drôles et éducatives ont également été réalisées, en partenariat avec la troupe d'humoristes I Kongoni.

PARTENARIATS

- Le SYVADEC s'est associé pour 3 ans à l'action de l'association INSEME en insérant un message de prévention sur des gobelets réutilisables vendus par l'association lors de manifestations locales. Pour la dernière année du partenariat, 1 000 gobelets ont été distribués.
- En 2017, un partenariat avait été signé avec 3 ressourceries afin de leur donner accès aux gisements des recycleries du SYVADEC. Pour cette deuxième année, environ 8 tonnes de produits ont été récupérés, dont 23 % ont été revendus par les associations.

En 2018, une première phase d'étude de faisabilité pour la mise en place d'espace réemploi sur l'ensemble des recycleries du SYVADEC a été lancée

3.2. Programme Eco Scola



Le dispositif Eco Scola, développé en 2017, poursuit son programme d'accompagnement des enseignants et élèves pour la mise en place du tri et la réduction de leur production de déchets.

Les écoles sont accompagnées toute l'année par les deux animateurs du SYVADEC et bénéficient de la mise à disposition gratuite de composteurs, de poubelles de tri des biodéchets, de boîtes de tri pour les piles, les stylos et les cartouches d'encre, et d'outils pédagogiques.

Le programme Eco Scola c'est également l'accompagnement des cantines scolaires et centrales de restauration pour la réduction du gaspillage alimentaire.

Un module « antigaspi » a été créé, comprenant 3 séquences :

- Une visite de diagnostic
- Une séance de sensibilisation des enfants et des agents de cantines pendant un repas
- Une réunion de bilan suite aux actions mises en place par la cantine, afin de mesurer concrètement la baisse du gaspillage alimentaire

Bilan de l'édition 3 (année scolaire 2017-2018) :

36 écoles accompagnées, dont 33 par le SYVADEC

3 716 élèves sensibilisés

196 enseignants formés

51 cantines, soit 3 427 élèves sensibilisés au gaspillage alimentaire

Nouveauté 2018 : Les premiers trophées Eco Scola

Afin de mobiliser les établissements ayant terminé l'accompagnement (édition 1 et 2) dans un nouveau projet pédagogique de réduction des déchets, le SYVADEC a organisé un événement fédérateur : les premiers trophées Eco Scola ont eu lieu lors de la Semaine Européenne du Développement Durable.

Les 9 Eco Scola participantes ont exposé l'ensemble des travaux réalisés dans l'année, et présenté leur totem, emblème du Programme, fabriqué à partir de matériaux réutilisés.



Vers une Académie verte

A terme, l'objectif d'Eco Scola est d'accompagner l'ensemble des écoles de l'académie

3.3. Plan compostage



Depuis la création du dispositif en 2009, 17 000 composteurs ont été distribués par le SYVADEC. Le compostage individuel permet d'éviter chaque année l'enfouissement de 3.5 tonnes de biodéchets.

Afin de donner un nouvel élan au dispositif, un sondage a été réalisé en avril 2018 auprès de 300 utilisateurs. Il a mis en évidence les besoins de simplification du dispositif de distribution et d'information des usagers.

Ainsi, en 2019, le SYVADEC a prévu de mettre en place des distributions directes de proximité sur l'ensemble du territoire.

*1 571 composteurs distribués en 2018,
soit un parc régional de 25 000 composteurs individuels*



Composteur partagé de Tolla

En complément, 5 nouvelles plateformes de compostage partagées, pour l'habitat collectif et les villages, ont été installées sur le territoire, soit 9 depuis 2017.

4. COHESION SOCIALE

4.1. Solidarité entre les territoires

Depuis sa création, le SYVADEC met en œuvre dans l'ensemble de son action ses principes fondateurs de solidarité, de mutualisation et de péréquation. Qu'ils soient ruraux ou urbains, quel que soit la densité de leur population, les territoires adhérents au SYVADEC bénéficient du même niveau de service, et des mêmes tarifs de cotisation.

Incitation au tri

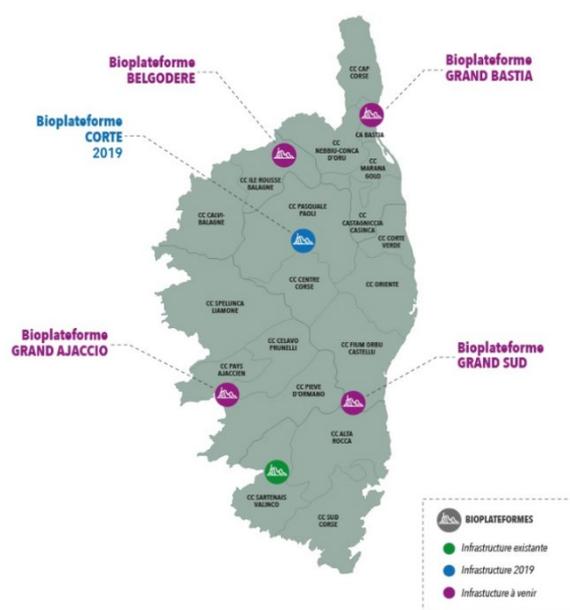
Le calcul des cotisations permet une incitation des collectivités adhérentes à la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets et de tri, puisqu'elles sont basées uniquement sur les tonnages de déchets résiduels enfouis.

L'intégralité des soutiens des éco-organismes et des recettes issues de la vente des matières sont également reversés au prorata des tonnes valorisées, soit 3 328 641 € en 2018.

Par ailleurs, en reconnaissance de la solidarité des territoires accueillant une installation d'enfouissement des déchets envers l'ensemble des autres territoires insulaires, le SYVADEC a adopté une minoration de la cotisation de base à 60 € / tonne (au lieu de 144 € / tonne en 2018).

En 2018, le maillage du territoire s'est poursuivi avec le lancement de nouveaux chantiers :

- **UN NOUVEL OUTIL DE PROXIMITE A VICO** : suite à la fermeture de l'ISDND, d'importants travaux ont été réalisés sur le site de Vico pour créer un quai de transfert livré en mars 2018
- **UN RESEAU PUBLIC DE BIOPATEFORMES DE COMPOSTAGE** : pour répondre au nouveau service de collecte séparative des biodéchets, mis en place par ses adhérents, le SYVADEC a planifié la construction d'infrastructures de proximité.
- **DES INFRASTRUCTURES DE PROXIMITE** : la création d'éco points et de recycleries mobiles est à l'étude, afin de faciliter le tri des encombrants pour tout le territoire.
- **UN RENFORCEMENT DU RESEAU TEXTILE** : 20 bornes supplémentaires installées en 2018, et 3 nouvelles associations collectées.



De même, l'ensemble des actions de prévention (compostage, sensibilisation, etc.) sont déployées gratuitement sur tous les territoires du SYVADEC indépendamment de leur taille et de leur population.

4.2. Soutien au développement de l'économie sociale et solidaire



En octobre 2018, le SYVADEC lance une étude de valorisation locale en présence des partenaires du projet – ADEME, OEC, CCI, CMA, Fédérations du bâtiment, ADEC, CGPME et DREAL – afin de développer des filières de valorisation locale des déchets.

Au-delà de l'enjeu environnemental, ce projet représente un potentiel de développement économique et d'emploi.

L'objectif est de disposer d'exemples de filières de valorisation locale potentiellement transposables en Corse pour chaque type de matériau.

*En 2019, le SYVADEC organisera un Forum sur l'Economie circulaire :
Mise en relation des porteurs de projets potentiels corse avec les entreprises qui ont
déjà développé des projets similaires dans d'autres territoires.*

LES ACTIONS AU SEIN DU SYNDICAT

CONSOMMATION RESPONSABLE & GESTION DES DECHETS
DEVELOPPEMENT SOCIETAL ET ENVIRONNEMENTAL
PILOTAGE



1. CONSOMMATION RESPONSABLE ET GESTION DES DECHETS

1.1. Gestion des déchets

Les 3 sites administratifs du SYVADEC trient depuis l'origine leurs déchets recyclables : emballage, verre, papier, piles, cartouches d'encre.



BIODECHETS

Le tri des biodéchets est réalisé sur les sites administratifs de Corte et Ajaccio.

VAISSELLE JETABLE

Les gobelets plastiques jetables ont été supprimés sur tous les sites du SYVADEC et lors des accueils café, et remplacé par l'achat de vaisselle réutilisable. Les sites administratifs, ainsi que les sites techniques qui en ont exprimé le besoin, sont équipés de lave-vaisselle.



REEMPLOI

Chaque année, à Noël, les agents sont invités à faire don d'anciens jouets à des associations, et des ateliers de réemploi sont organisés pour les enfants lors du Noël du SYVADEC.

1.2. Consommation responsable

ACHATS ECORESPONSABLE

Les copieurs du SYVADEC sont alimentés exclusivement de papier 100% recyclé, et des bacs sont mis à disposition à côté du photocopieur pour récupération du papier en cas d'erreur d'impression.

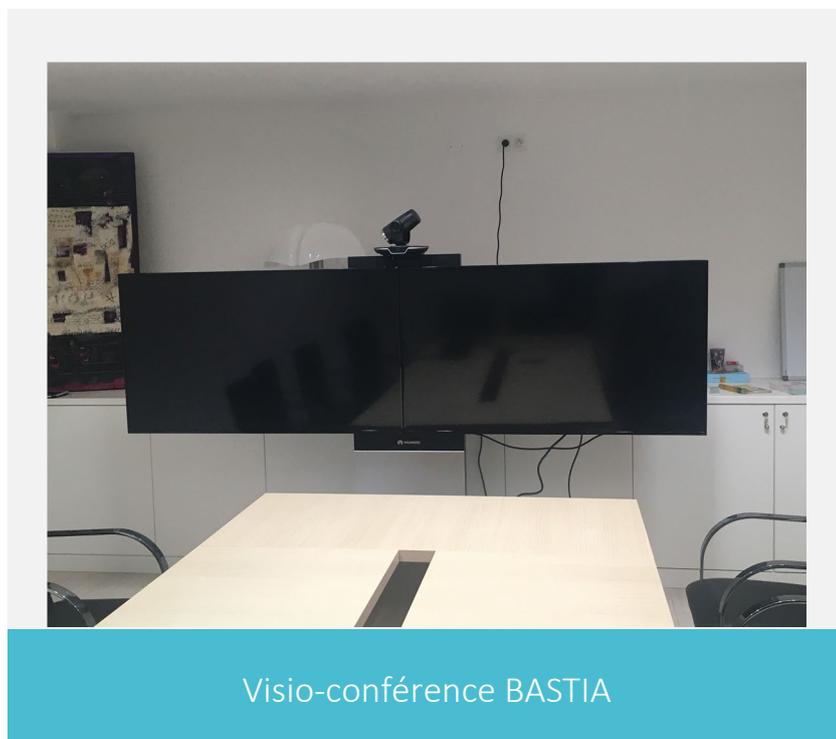
La dématérialisation des procédures s'est poursuivie en 2018, avec la mise en place du parapheur électronique et de la plateforme de dématérialisation relative aux marchés publics : généralisation de l'information et des échanges numériques, dématérialisation de la publicité et de la consultation, téléchargement des dossiers par les entreprises, télétransmissions des candidatures et des offres.

Il faudra attendre 2019 pour que toutes les procédures du syndicat soient dématérialisées, avec l'obligation d'utilisation de la plateforme des marchés publics déployée également aux petites entreprises.

DEPLACEMENTS

La politique de maîtrise de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements professionnels s'est poursuivie en 2018 :

- **Renouvellement du parc automobile**, avec un choix de véhicules moins polluants (vignette Crit'Air niveau 2).
- **Optimisation des tournées de collecte textile** avec la mutualisation d'agent de recyclerie.
- **Mise en place d'un système de visio-conférence** sur les 3 sites administratifs afin de limiter les déplacements professionnels.



2. DEVELOPPEMENT SOCIETAL ET ENVIRONNEMENTAL

2.1. Gestion durable des ressources humaines

L'application des principes de développement durable dans la gestion des ressources humaines concerne l'ensemble des agents du SYVADEC, quel que soit leur statut. La réponse de la collectivité à l'épanouissement des agents comporte plusieurs volets :

UN PLAN DE FORMATION CONTINU AMBITIEUX

Au total 45 actions de formations ont été suivies en 2018 afin de permettre aux agents titulaires et contractuels d'acquérir de nouvelles compétences et d'évoluer dans leur métier ou leur carrière. Cela représente 308 jours de formations suivis, principalement dispensées par le CNFPT dans le cadre de la cotisation obligatoire.

UNE EVOLUTION DES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2018, le SYVADEC emploie 97 agents, dont 73 % sont fonctionnaires. Les femmes représentent 53% des cadres. Une procédure systématique de recrutement interne a été créée pour tout poste vacant afin de faciliter la mobilité des agents et leur évolution de carrière.

UN RENFORCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

La participation à la protection sociale pour le risque santé a été versée à 55 agents au cours de l'année 2018, soit une augmentation de 11% du nombre de bénéficiaires.

DES ACTEURS DE LA PREVENTION MOBILISES

La collaboration avec les différents acteurs de la prévention, tel que l'ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection), les représentants du personnel ou encore les assistants de prévention nouvellement nommés, permet une amélioration continue des conditions de travail des agents.

En 2018, les actions de prévention mises en place ont été évaluées, que ce soit à travers les visites de site, mais également avec la participation des agents de terrain. Ainsi, une enquête satisfaction a été lancée auprès des travailleurs isolés afin d'évaluer et ajuster le dispositif mis en place.

2.2. Commande publique

Les règles internes qui fondent la stratégie d'achats du SYVADEC reposent, dans le cadre fixé par la Loi, sur le souci de concilier la sécurité juridique et l'efficacité économique de la commande, en s'appuyant sur les principes de liberté d'accès aux marchés publics, d'égalité de traitement des candidats, et de contrôle de l'usage des deniers publics : publicité des offres, mise en concurrence des candidats, transparences des analyses et des choix, contrôles externes, etc.

DES CRITERES DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES MARCHES DU SYVADEC

- Intégration des **clauses garantissant les droits des salariés** sous peine de sanctions à l'entreprise en cas de non-respect, contribuant ainsi à l'épanouissement des employés ;
- **Clauses environnementales** dans les marchés de communication (papier recyclé), de reprographie (recyclage des consommables), d'achat de meubles ou encore de contrat de location et de matériel de maintenance (impact environnementale des produits) ;
- **Charte de gestion des déchets de chantier** dans tous les marchés de travaux.

2.3. Communication interne

La politique de communication du SYVADEC intègre les objectifs et principes de développement durable par plusieurs actions :

- Généralisation de l'information et des échanges par voie numérique,
- Dématérialisation de la Newsletter interne, qui permet un partage de l'actualité des services et des valeurs du syndicat,
- Le recours au site internet et aux réseaux sociaux pour la diffusion d'informations aux collectivités adhérentes et au grand public,

Le contenu même des actions de communication menées par le syndicat porte sur les enjeux essentiels du développement durable, tel que les campagnes de sensibilisation à des modes de production et de consommation responsable, ou encore la cohésion sociale au sein de la collectivité.

La convention des 10 ans : un événement fédérateur

En 2018, a eu lieu la convention des 10 ans du SYVADEC, qui a permis de fédérer à la fois le personnel, et les adhérents et prestataires présents.

La matinée a permis de revenir sur les actions phares des 10 premières années du syndicat et de débattre d'une vision commune à moyen terme.

L'après-midi, réservé au personnel, était organisé autour d'ateliers de partage d'expériences et de projets sur l'évolution des métiers, les nouvelles technologies, la réduction des déchets à la source et l'économie circulaire.



3. GOUVERNANCE

Avec la prudence écologique, l'équité sociale et l'efficacité économique, la gouvernance est souvent présentée comme le 4^{ème} pilier du développement durable.

Ainsi, dans la conduite de l'action publique comme dans celle d'un projet, la gouvernance du SYVADEC respecte les principes permettant de répondre aux enjeux du développement durable, à savoir :

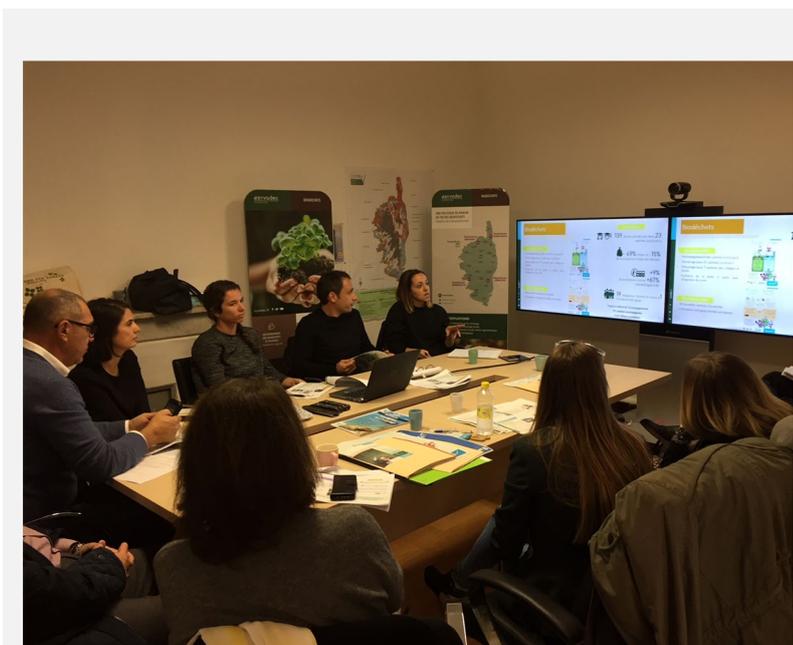
UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

Le conventionnement avec les financeurs et les éco-organismes garantit la prise en compte des attentes et la participation des acteurs institutionnels à chaque projet.

Les associations de l'ESS sont consultées en amont de la mise en œuvre d'actions de réemploi, et les conventionnements de prélèvement des flux en recyclerie tiennent compte de leurs attentes et contraintes d'organisation.

Des comités de suivi réunissant l'ensemble des acteurs concernés sont mis en œuvre pour les études et projets portés par le syndicat.

La consultation du public est organisée lors des enquêtes publiques pour les projets ayant un impact environnemental.



COPIL – TZDZG
Elus, Directions, Chargés de mission

UNE COLLEGIALITE DU PILOTAGE

L'une des particularités de la démarche de développement durable réside dans la représentativité des parties prenantes dans le pilotage des actions et des politiques.

Le pilotage des programmes et actions du SYVADEC s'effectue par le biais d'instances décisionnelles, tel que le Comité syndical, le Bureau syndical – permettant un pilotage de proximité et un suivi des dossiers par les élus – et les Commissions thématiques.

La diversité des territoires adhérents, et la représentation de tous les adhérents au sein de ces instances garantit que les décisions prises de façon collégiale répondent aux attentes de l'ensemble des territoires.

Au niveau régional, des réunions tripartites fréquentes entre l'Etat, la Collectivité de Corse et le SYVADEC permettent de partager les visions stratégiques quant à la gestion des déchets en Corse et les modalités de mise en œuvre, notamment sur les mesures à prendre face à la crise des déchets.

UNE TRANSVERSALITE DE L'APPROCHE

La management interne de la stratégie et des projets vise à concilier le développement économique, l'amélioration des conditions de travail, la cohésion sociale et la protection des ressources environnementales.

Pour cela, les orientations et projets sont discutées en CODIR, et les comités, CT et CHSCT, permettent d'y intégrer les préoccupations sociales, de sécurité et de qualité.

UNE EVALUATION PARTAGEE, DANS UN OBJECTIF D'AMELIORATION CONTINUE

L'évaluation permet de vérifier la progression des actions, programmes et politiques publiques, mais également de mobiliser les différents acteurs sur les objectifs et les choix qui structurent les projets. Elle permet de surcroit de vérifier l'adéquation et la pertinence des actions menées au regard des finalités du développement durable.

Les orientations stratégiques du SYVADEC sont déclinées en plan d'actions annuel, évalué au moment du DOB.

Cette évaluation permet un réajustement et un renforcement de l'ensemble des documents stratégiques, orientations et PPI, dans un objectif d'amélioration continue des services.

En 2018, la mise en œuvre des indicateurs de performance a contribué à l'amélioration du dispositif d'évaluation du projet stratégique du syndicat.

Objectif 2019



Toujours dans cet objectif d'amélioration continue de sa politique, et dans un souci de développement et de pérennité, le SYVADEC s'engage dans une démarche de triple certification ISO 14001, ISO 9001 et ISO 45001.